



ASSEMBLEE DE LA
PROVINCE NORD

B.P. 41 - 98860 KONE
Tél : 47.72.27
Fax : (687) 47.71.31

**Direction de l'Enseignement
de la Formation, de l'Insertion
et des Jeunes**

N° 60601- 14 /24/GRH/CW/JN
Affaire suivie par La DEFIJ

Koohné, le 18 mars 2024

COMMUNIQUE

Le Président de la Province Nord informe les parents d'élèves du collège public, de l'école primaire publique et de l'internat provincial de la commune de Ouégoa, qu'à compter de ce mardi 19 mars 2024 le service de cantine sera assuré aux horaires habituels, s'agissant de la demi-pension.

L'internat provincial de Ouégoa quant à lui accueillera les internes à compter du mercredi 20 mars 2024 aux horaires habituels.

Nous vous informons que cette reprise progressive est conditionnée par l'amélioration des modalités d'accueil.

Nous remercions tous les parents d'élèves de leur compréhension et nous les prions de recevoir nos excuses pour les désagréments causés.

**Pour le président de l'assemblée
de la province Nord et par délégation
La secrétaire générale
de l'assemblée de la province Nord**


Lusie ROUSSEAU

COPIES A :

- RRB
- Radio Djido
- Mairies de ouégoa

Pour diffusion du communiqué :

- lundi 18 mars (soir)
- mardi 19 mars 2024 (matin, midi et, soir)